

PV 1er conseil d'école de l'année 2024-2025
Ecole Henri Dès Pléchâtel – 12 novembre 2024- 18h30/20h30

Présents : Mme Teillard, élue aux affaires scolaires ; ; Mme Fajour, directrice; Mmes Jubin, Patriarca, Giffard-Neuhaus, Mrs Bily enseignants ; Mmes Klein, Chene, Nucito, Salaun, Brault et Mr Douchet, parents élus ; M. Bruslé, DDEN

Excusés : Mme Debaut IEN ; Mme Rat, responsable du pôle enfance ; M. Bourasseau, maire ; M. Hamon adjoint aux bâtiments ; Mr Roy, enseignant ;

1. Règlement du conseil d'école

Présentation du règlement aux présents

→ vote à l'unanimité

2. Elections

➤ Accueil des nouveaux élus.

➤ Résultats des élections :

- 6 élus ;
- Taux de participation de 65,56% ;
- 4 blancs ou nuls sur 118 votants (sur 180 inscrits) ;
- Ils sont affichés à l'école et visibles sur le site internet de l'école.

3. Effectifs et répartition: 116 élèves (128 rentrée 2023).

Niveau	Effectif	Enseignant
TPS/PS/MS	25	Delphine Fajour et Jean-Gauthier Roy
GS CE1	23	Emmanuel Bily
CP CE1	22	Nadège Jubin
CE2 CM2	22	Géraldine Patriarca
CM1 CM2	24	Florence Giffard-Neuhaus

Nombre d'élèves par niveau	
TPS	5
PS	11
MS	9
GS	13
CP	14
CE1	18
CE2	15
CM1	17
CM2	14
Total	116

Prévisions pour 2025 : 117 élèves

4. Règlement de l'école

Le règlement a été donné en début d'année aux parents.

→ vote à l'unanimité

5. Organisation de la semaine à 4 jours : renouvellement de la dérogation

Avis du conseil d'école

Pour	Contre	Réservé (abstentions)
Parents élus : 5	Parents élus :	Parents élus :
Élus : 1	Élus :	Élus :
Enseignants : 5	Enseignants :	Enseignants :
DDEN :	DDEN :	DDEN : 1
Total : 11	Total : 0	Total : 1

La proposition de modification horaire est donc :

CONJOINTE

6. Présentation du label PHARe

A l'issue de cette année scolaire, tous les enseignants de l'école auront eu la formation sur le programme PHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école)

Art. L. 511-3-1 du code de l'éducation : Aucun élève ne doit subir, de la part d'autres élèves, des faits de harcèlement ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions d'apprentissage susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité ou d'altérer sa santé physique ou mentale.

Dans le cadre de la lutte contre les intimidations et de la prévention du harcèlement, l'école Henri Dès met en œuvre un protocole de prise en charge des situations d'intimidation entre élèves.

Ses objectifs :

- Mettre un terme à l'intimidation, en faisant partager une « préoccupation » sur la situation de l'élève visé.
- Permettre à chacun de sortir positivement de ce processus, avant que cela ne devienne du harcèlement.

La méthode mise en œuvre au sein de l'école (préconisée par l'Éducation nationale), dite de "la préoccupation partagée" (adaptée en France par J.P. Bellon à partir des travaux du psychologue A. Pikas), s'appuie sur le principe que les intimidations ou moqueries sont souvent des phénomènes de groupe.

Cette méthode s'attache à briser l'unité du groupe et à rechercher avec chacun de ses membres une issue positive. Elle consiste à écouter l'élève ciblé par les intimidations, puis à mener une série d'entretiens individuels courts (au maximum 5 min) avec les élèves intimidateurs ou témoins, à qui nous faisons part de notre préoccupation pour l'élève en souffrance. Nous recherchons alors, avec

chaque élève, ce qu'il pourrait lui-même mettre en œuvre pour que l'élève visé aille mieux, ce qui a généralement comme effet de faire cesser les intimidations.

L'approche est non blâmante. Les professionnels qui mènent les entretiens n'ont pas pour but de rechercher les responsabilités ni de sanctionner les auteurs, mais de faire cesser au plus vite les intimidations en évitant tout esprit de revanche. Cette méthode donne généralement de bons résultats, son efficacité reposant à la fois sur la détection précoce des élèves cibles d'intimidations ou de moqueries et sur la réactivité de l'équipe qui met en place les entretiens.

Toute personne (élève, personnel ou responsable légal) ayant connaissance d'une situation d'intimidation ou de moquerie à caractère répétitif doit immédiatement le signaler à l'un des membres du groupe des "bien-veillants", tous à même de conduire des entretiens individuels avec les élèves :

- Delphine Fajour, directrice de l'école
- Nadège Jubin, enseignante d'élémentaire
- Géraldine Patriarca, enseignante d'élémentaire

7. Bilan Compte USEP

Solde au 01/09/2024 : 6840,88€

solde au 06/11/2024 : 11509,89€

Participations familles cotisations USEP : 713€ (affiliation pas encore payée)

Subvention APE : 3500€ . APE que nous remercions.

Sortie jeux paralympiques :

coût : 1460€

participation des familles : 600€

8. Evaluations du CP au CM2

Elles ont eu lieu du 9 au 20 Septembre et portent sur le français et les mathématiques. Une nouveauté cette année, un repère également en début de CE2 et CM2. Les parents ont été reçus en entretien.

Ces évaluations ont permis d'identifier les compétences acquises des élèves et les compétences qui devaient être encore consolidées : l'équipe enseignante va ainsi pouvoir concentrer son accompagnement sur celles-ci.

Du **13 janvier** au **24 janvier**, une évaluation « **point d'étape** » en CP.

9. Présentation projet d'école (pour les nouveaux parents)

Le projet d'école 2021-2025 de l'école Henri Dès s'inscrit dans le cadre du projet académique qui concerne l'école de la maternelle au lycée. Ce projet académique se décline autour de 3 axes : **Liberté Égalité Fraternité**.

Thématique retenue : « **Fraternité, moi et les autres : à la rencontre de l'altérité** ».

Objectif : prendre conscience de la diversité culturelle, sociale et artistique.

2 actions :

❖ **Développer une culture de la sensibilité avec 3 sous-actions :**

- s'ouvrir à la diversité linguistique ;
- 100% EAC, s'ouvrir au monde culturel ;
- culture musicale.

❖ **Développer et transmettre une culture de l'égalité Fille/Garçon avec 2 sous-actions :**

- travail autour de stéréotypes ;
- élèves acteurs de l'école (projets collectifs, délégués, médiateurs...).

10. Projets 2024/2025 en lien avec le projet d'école (Voir les articles sur le site internet de l'école)

❖ **Développer une culture de la sensibilité avec 3 sous-actions :**

➤ **s'ouvrir à la diversité linguistique :**

Enseignement de l'allemand par Mme Giffard-Neuhaus pour les CM1 et CM2 (1h d'anglais, 1h d'allemand par semaine), Mobilklassse.

Projet sortie avec nuitée des classes CE2/CM2 et CM1/CM2 à Aberbronn avec visite du parlement européen et visite de Baden Baden en Allemagne.

➤ **100% EAC, s'ouvrir au monde culturel** (création en cours) :

- **La grande lessive** qui a eu lieu jeudi 17 octobre sur le thème « pareil, pas pareil ». Ce projet sera mené à nouveau au printemps ;
- **Patrimoine** : les élèves de GS au CE1 sont allés dessiner l'église dans le cadre de l'opération « ouvrez l'oeil » et participeront au bal Breton avec l'USEP ;
- **Spectacle de Noël** : « Nekolo » par la compagnie Toubab Ouh le jeudi 19 décembre ;
- Visite du parc « Tropical Parc » en lien avec la création de la forêt jardin pour les classes de cycle 1 et les CP/CE1.
- Label 100% EAC niveau 2 obtenu en juin 2024
- Vernissage de la Bande Dessinée créée l'année dernière en lien avec le développement durable et les expressions de la langue française : Les aventures de Watty au pays des écogestes

➤ **Culture musicale :**

- **Musique** : Projet musique pour 4 classes validé, avec la venue d'un musicien intervenant - travail autour des styles musicaux avec batucada ;

❖ **Développer et transmettre une culture de l'égalité Fille/Garçon avec 2 sous-actions :**

➤ **Élèves acteurs de l'école (projets collectifs, délégués, médiateurs...) :**

- récolte de piles pour le Téléthon (avec la commune et les autres écoles) ;
- **élections de délégués** du Cp au Cm2 : réunion des délégués une fois par période : travail autour du projet des futures cours;
- **conseil municipal des enfants**;
- participation à la commémoration du 11 novembre avec des CM1-
- CM2 (lecture de poèmes) ;
- **projet forêt jardin** : réflexion collective ;

- temps de partage avec l'EHPAD : confection de gâteaux avec les maternelles, carnaval, lecture des classes CE2/CM2 et CM1/CM2 dans le cadre de l'opération « quart d'heure de lecture inter générationnel ».

➤ **Travailler autour des stéréotypes pour aménager la cour et les coins jeux en maternelle :**

- réflexion d'une nouvelle cour pour les maternelles ;
- projet café parents en lien avec la PMI et le RASED;
- intervention filles-garçons : infirmière du collège sur le thème des stéréotypes et de la puberté.

❖ **EPS :**

- Interventions Sébastien Guélé pour les cycles 2 et 3 : 2 projets par classe. Nous mettons l'accent cette année sur la lutte contre la sédentarité avec le projet ICAPS (Intervention Centrée sur l'Activité Physique et la Sédentarité), projet jugé probant par l'OMS, sur le secteur . Ce projet est en lien avec l'OCAS qui pilote les actions et la municipalité de Pléchâtel. Il y aura différentes actions à différents moments de l'année :

- questionnaire pour les familles

- intervention d'une diététicienne dans chaque classe (petit-déjeuner, goûter...);

- **Natation** : tous les élèves de la GS au CM2 se rendront à la piscine de Bain de Bretagne cette année ;

- **Sortie USEP** : Bal Breton pour les classes de GS/CE1 et CP/CE1 organisé par l'USEP,

❖ **EDD :**

- **projet forêt jardin** : en janvier, nous continuons la deuxième phase de plantation. Les élèves de CM doivent dessiner le plan de plantation des grands arbres. En continuité de l'atelier avec une maman sommelière sur les pommes, les poires, les jus... , les TPS/PS/MS sont allés faire du jus de pomme à Langon;

- **nettoyons la nature** en septembre ;

- la Smictom intervient pour une demi-journée de sensibilisation sur le thème de la réduction des déchets ;

- toujours **tri des déchets** dans les classes ;

11. Travaux et achats

- réflexion pour la nouvelle cour maternelle : **en cours** ;

- mur graffitis et murs du bâtiment maternelle qui donnent sur la cour : tout a été repeint ;

- achat de la mairie de 5 ordinateurs portables pour chaque classe et un visualiseur pour la classe de CP/CE1;

12. Sécurité/ santé

- Exercice incendie réalisé en septembre : RAS ;

- Exercice PPMS risques attentat-intrusion, sera réalisé lundi 16 décembre.

13. Questions des parents

Aucune question

14. Calendrier

- **Conseil école n°2 : mardi 11 mars à 18h30 et n°3 mardi 10 juin à 18h30**
- **Fête de l'école le vendredi 27 juin**

Nota : Compte rendu corrigé par Mme Salaün